

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RÉUNION DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2006 – 18h30

DOCUMENT A AFFICHER ET A CONSERVER EN MAIRIE

Étaient présents

Sous la présidence de Monsieur μJacques COTEL

Délégués Titulaires : B. BOULANGER (Ansauvillers) ; M. BILLARD (Bacouël) ; L. TRIBOUT (Beauvoir) ; J. CAUWEL, JL . MIONNET, R. DUAUT, P. DEFFONTAINES, R. MICHEL (Breteuil) ; S. DEROGY (Esquennoy) ; J. FEUILLET (Fléchy) ; J. ROBERT (Gouy les Groseillers) ; F. SENCE (La Hérelle) ; D. DUFLOS (Mesnil St Firmin) ; Ph. GUILBERT (Rocquencourt) ; M. GUILLUY (Rouvroy les Merles) ; JP. POSTEL (Troussencourt) ; M. VAN ACKER (Vendeuil Caply) ; M. DESJARDINS (Abbeville St Lucien) ; P. TALLON (Bucamps) ; M. LEVIEILLE (Campremy) ; D. LEQUIEN, M. DOUVRAIN (Froissy) ; JP. RANDOLET, J.M. DAIX (Hardivillers) ; G. LEVOIR (Maisoncelle Tuilerie) ; G. DURANT (La Neuville St Pierre) ; D. WATBLED (Noirémont) ; D. GAUDEFROY (Puy la Vallée) ; C. LE COUTEULX (St André Farivillers) ; C. MUYL (Oroër).

Étaient présents sans voix délibérative : J.L. PHILIPPON (La Hérelle).

Étaient excusés : L.A. DELACHAUSSEE (Chepoix) ; A. GOZET, Ph. DUBOIS (Thieux).

Assistaient également

Messieurs Jean-François VERSCHAE, chargé de mission
Sébastien JAMAUX, technicien
Mlle Sandrine COLIN, assistante administrative

1 – Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)

Monsieur COTEL rappelle que dans le cadre de la démarche de Pays du Grand Beauvaisis, les 7 EPCI du Grand Beauvaisis que sont les Communautés de Communes de la Picardie Verte, de Crèvecœur le Grand, des Vallées Brèche et Noye, Rurales du Beauvaisis, du Pays de Bray, du Thelle Bray et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dont est membre la commune de Beauvais, ont élaboré et approuvé une Charte de Pays. Cette charte se décline en 4 enjeux majeurs :

- L'enjeu 1 : Faire du Grand Beauvaisis un pôle de formation supérieure, recherche et développement économique identifié et attractif, dynamisé par l'ambition pôle d'excellence « génie et sécurité en environnement et santé »
- L'enjeu 2 : Faire du Grand Beauvaisis, un Pays de référence en aménagement durable, cohésion territoriale et mobilisation optimale de l'espace
- L'enjeu 3 : Faire du Pays du Grand Beauvaisis un espace d'excellence résidentielle reconnu et recherché
- L'enjeu 4 : Stimuler l'émergence et le rayonnement d'une image attractive du Grand Beauvaisis

Le premier enjeu prévoit de contribuer, à travers 4 orientations, à :

- Soutenir le développement de l'offre en formation supérieure et développer un pôle de formation supérieure et recherche développement en génie et sécurité en environnement et santé ;
- Mettre en œuvre une politique de soutien aux filières intégrées de production et services orientées vers le génie et la sécurité en environnement et santé ;
- Mettre en œuvre une politique territoriale d'appui au développement des activités économiques et à la création d'entreprises ;
- Mettre en œuvre une politique volontariste de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Le projet de Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) est d'ores et déjà inscrit dans la charte de Pays comme véritable outil de mise en œuvre de la politique de l'emploi, de la formation et de l'insertion sur le Pays.

En effet, la loi de programmation pour la cohésion sociale, qui a été promulguée le 18 janvier 2005, fait partie de l'ensemble de ce qui peut être appelé le plan de cohésion sociale.

Ce plan comprend, entre autre, un volet emploi dont l'une des mesures phares constitue la création de Maison de l'emploi dont l'objectif est d'ancrer une offre de services, de proximité et adaptée, destinée aux entreprises et aux usagers, dans les territoires et bassins d'emploi, en collaboration avec les collectivités locales et territoriales.

En parallèle, le Conseil Régional de Picardie a exprimé son souhait de revisiter sa politique d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement afin de regrouper ses interventions au sein d'un même espace.

Compte tenu de cette volonté commune, en région Picardie, l'Etat et la Région, associés à l'ANPE et à l'Assedic, se proposent de favoriser la création de Maison de l'Emploi et de la Formation.

Ainsi, le projet de Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Beauvaisis vise bien à constituer, sur la base de l'existant, de véritables lieux de concertation de proximité à l'échelle du Pays.

Il s'agira alors d'une part, de mutualiser et fédérer l'action des différents acteurs et partenaires pour améliorer le service rendu à toute entreprise et à tout usager, au niveau de chaque intercommunalité, et d'autre part, de développer de nouveaux services répondant aux demandes et besoins détectés sur le Grand Beauvaisis.

Le cahier des charges des maisons de l'emploi et de la formation en Picardie, représente le cadre de référence pour la construction du projet et la demande de labellisation.

Afin de contribuer et participer à la construction du projet de MEF du Grand Beauvaisis, **le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré

- approuve la globalité des éléments constituant le projet tel que défini dans le dossier de candidature ;
- approuve les statuts relatifs à l'association « Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis »
- accepte d'adhérer à la charte des Maisons de l'Emploi
- approuve la participation de la communauté de communes au travers de moyens financiers et/ou humains ;
- désigne nominativement un représentant titulaire et son suppléant parmi les membres du conseil communautaire de l'EPCI.

Titulaire : Jean-Pierre RANDOLET

Suppléant : Jean CAUWEL

2 – Développement Durable

Messieurs COTEL et MIONNET ont participé fin Juin 2006 à un colloque organisé par Mairie-Conseils dans le Maine-et-Loire sur le thème « Collectivités Territoriales et effet de serre ».

Ils rendent compte de ce colloque au travers de quelques exposés, films, débats, applications locales et expériences.

Monsieur COTEL estime qu'il y a urgence à agir contre l'effet de serre et que les collectivités territoriales doivent montrer l'exemple en la matière.

Il est proposé de créer une Commission Développement Durable qui sera peut-être amenée à se rendre en Allemagne (Fribourg).

Membres de la Commission : Michel BILLARD, Laurent TRIBOUT, Jean-Louis MIONNET, Marc DESJARDINS, Patricia TALLON, Danièle LEQUIEN, Michel DOUVRIN, Christine MUYL.

Les autres personnes intéressées par cette commission peuvent s'inscrire auprès des services administratifs de la Cté de Communes.

3 – Décisions modificatives

Budget OM - Achat bacs de tri sélectif : 2158 + 3 100,00 €